Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260427-2026_04_39-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026

19 HEURES

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs MARIE et TALBI.

Absents : Philippe BERVILLE ayant donné procuration à Mylène COURTOT et Emeline LARVOR.

Secrétaire de séance : Isabelle GANNE.

Date d'envoi de convocation : le 21 avril 2026.

Objet : **Demande de subvention exceptionnelle de l'association Encorlay Encore**

L'association ENCORLAY ENCORE sollicite une subvention exceptionnelle pour l'organisation de la fête de la musique correspondant à l'esprit Festiv'Eté. Cette aide « permettrait d'avoir des artistes professionnels qualitatifs et déchargerait la mairie de l'organisation ».

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- DECIDE D'ALLOUER une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Encorlay Encore pour l'organisation de la fête de la musique (compte 65748).

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 27 avril 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 30 juillet 2026
Certifié par M. le Maire.